

Communiqué

Un « Bottin du réemploi » distribué dans chaque foyer Parce qu'il est uRRRgent de réduire le contenu de nos poubelles

Québec, le 26 octobre 2005 – Vêtements devenus trop petits, cartouches d'encre, restes de peinture prennent encore trop vite le chemin de nos poubelles au détriment de l'environnement. Mais comment se départir de façon plus écologique de ces articles le temps venu? Par le réemploi qui consiste à donner une seconde vie à une multitude de produits domestiques qui peuvent encore servir. Afin de nous aider à adopter cette saine habitude, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) distribuera à chaque foyer, au cours des jours à venir, un « Bottin du réemploi » dont le lancement a eu lieu aujourd'hui.

Tiré à 270 000 exemplaires, cet outil, développé par la CMQ, est le fruit d'une étroite collaboration entre la Ville de Québec et les MRC de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) adopté par la Communauté métropolitaine de Québec en décembre 2004. Ont participé à ce lancement monsieur Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, Mme Anne Bourget, conseillère municipale à la Ville de Québec, Mme Michèle Goyer, conseillère en environnement et coordonnatrice au PGMR à la CMQ ainsi que monsieur Jacques Beaudet, président du Conseil d'administration du Réseau des ressourceries du Québec.

Un bottin à conserver absolument!

On n'y pense pas toujours, mais une foule d'objets qu'on s'apprête à mettre aux poubelles peuvent être valorisés et connaître une seconde vie. On ne parle d'ailleurs plus aujourd'hui de déchets mais bien de matières résiduelles. Le réemploi est une façon simple, économique et écologique de réduire le contenu de nos poubelles et de faire notre part pour l'environnement tout en contribuant au développement des entreprises évoluant dans le secteur de l'économie sociale.

Facile à consulter, le Bottin se divise en cinq grandes sections selon la catégorie d'articles considérés : maison, matériel électronique et informatique, automobile, encombrants et résidus domestiques dangereux. Chacune des catégories énumère les objets domestiques qui en font partie et donne les coordonnées des endroits disponibles pour le réemploi.

Avec plus de 220 adresses et numéros de téléphones, la question de ne pas savoir que faire de ces objets ne devrait plus se poser. Dispersés partout sur la rive nord du territoire de la CMQ, ces organismes communautaires, entreprises d'économie sociale, commerces, écocentres municipaux et autres permettent ainsi aux citoyens de faire un pas de plus vers le développement durable. Certains organismes font même la cueillette à domicile. Il est facile de trouver un de ces endroits près de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Il est uRRRgent d'agir!

Selon les statistiques disponibles, 85 % de ce qui est actuellement jeté peut être mis en valeur. D'ici 2008, l'objectif de mise en valeur de nos résidus domestiques a été fixé à 60 % par le gouvernement du Québec. Sur le territoire de la CMQ, ce pourcentage n'était que de 24 % en 2002. Il est donc véritablement *uRRRgent* d'agir, un message que l'on entendra et verra au cours des prochaines semaines à la radio, dans les journaux et sur les autobus. Une campagne de promotion sera ainsi mise en branle afin de faire connaître le « Bottin du réemploi » et de sensibiliser la population à l'urgence de changer nos façons de traiter les matières résiduelles.

Pour en savoir plus sur les solutions avantageuses contenues dans le plan de gestion des matières résiduelles, on peut visiter le www.pgmr.info où le « Bottin du réemploi » est disponible en ligne.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte
Coordonnateur aux communications et aux consultations
641-6250, poste 1210